



# La Filature, Ecoparc Rahin et Chérumont

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La Filature, Ecoparc Rahin et Chérumont occupe à Ronchamp l'ancienne usine de tissage et de filage textile industriel dont je vais retracer l'historique. Cette entreprise se développe entre la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> et au plus fort de son activité compte 290 personnes.

Vers 1960, la concurrence asiatique se faisant sentir, les effectifs baissent, l'entreprise ferme définitivement en 1987. Heureusement la construction automobile est en plein essor, la sous-traitance prend alors possession des lieux.

En 1992, le groupe alsacien Schlienger implante une activité de découpage, d'emboutissage et d'assemblage, l'entreprise compte une centaine d'employés.

En 2005, c'est l'équipementier espagnol Gestamp possédant des unités de production dans le monde entier qui arrive sur le site. Cette entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces de structures en grande série approvisionne particulièrement PSA, 70 personnes y travaillant alors.

En 2010, Gestamp quitte les lieux pour s'installer dans leur unité, plus fonctionnelle, nouvellement construite sur notre zone d'activités à Champagny et emploie aujourd'hui quelques 120 personnes. La Communauté de Communes Rahin et Chérumont rachète alors la Filature et les terrains propriétés de l'entreprise Gestamp (12 hectares).

Après quelques travaux, en juillet 2011, la communauté de communes installe son siège dans la maison de maître. A cette date aucune décision n'est prise quant à l'avenir de cette friche industrielle. Les élus recensent les besoins de notre territoire afin de réhabiliter et d'occuper ces bâtiments vides.

En 2013 le projet de l'Ecoparc de la Filature voit le jour avec le lancement par la CCRC d'un dialogue compétitif avec le soutien du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : trois cabinets d'architectes travaillent de façon indépendante sur le devenir de cette usine. Au mois de septembre, Atelier Cité Architecture présentant le projet le plus pertinent est choisi.

En janvier 2015 l'entreprise TTTV de Montreux-Château commence la démolition. Entouré des vice-présidents et conseillers communautaires, je pose la première pierre le 19 février 2015. Le 10 octobre de la même année, les studios Gilles Dirand, lieu de répétition pour les musiques actuelles sont inaugurés.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, nous inaugurerons la première tranche de travaux. Un espace de 9000m<sup>2</sup> qui comprend des studios de répétition, une salle d'exposition, un gymnase homologué au niveau régional, une halle extérieure pour des marchés voire des concerts de plein air, une chaufferie bois. Une liaison douce permettra le développement de nouveaux modes de déplacements sur le territoire.

Outre le sport et la culture, les entreprises artisanales et commerciales pourront bénéficier de 2000m<sup>2</sup>. Ces espaces économiques sont déjà attribués et dès le mois de septembre seront en activité et plus particulièrement un tiers lieu numérique.

Dans les années suivantes d'autres cellules seront ouvertes pour les professionnels. Une cuisine centrale sera réalisée qui alimentera nos périscolaires du territoire et au-delà, les personnes âgées à domicile, la maison de retraite de Ronchamp, ... etc.

Cet espace cuisine privilégiant les circuits courts pourra s'approvisionner auprès d'agriculteurs locaux regroupés en association. Cette démarche circuits courts a été initiée par nos soins avec le soutien tout particulier du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Une micro-brasserie verra également le jour sur le site.

Cette journée d'inauguration vous permettra de découvrir cet espace très valorisant pour tout notre territoire. ■

René GROSJEAN

Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérumont



UN SUPPORT FINANCIER IMPORTANT DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT ONT CONTRIBUÉ À LA RÉUSSITE DE L'ECOPARC RAHIN ET CHERIMONT

La « Filature » a longtemps fait vivre Ronchamp. Aujourd'hui, je suis fière que la région soit partie prenante de la renaissance et la valorisation de ce patrimoine emblématique de la Haute-Saône industrielle. Emplois, activités de services aux entreprises et nouveaux services à la population dans les domaines du sport, de la culture, du numérique et du tourisme. Ce projet a aussi un temps d'avance en matière de qualité environnementale et d'efficacité énergétique. Il s'agit d'un complexe à portée régionale à tout point de vue exemplaire.

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté



Les Communautés de Communes sont les aménageurs du territoire, elles réalisent des projets structurants pour des bassins de vie importants. La communauté de communes Rahin et Chérumont porte avec la Filature un projet ambitieux et très novateur au service des habitants et de ses visiteurs. Au cœur des Vosges du sud, entre La Chapelle Notre Dame du Haut et La Planche des Belles Filles, la Filature apportera une réponse qualitative en terme d'équipement, de rayonnement culturel et économique. Bravo aux élus qui ont porté le projet !

Yves KRATTINGER

Président du Conseil départemental de la Haute-Saône



## HISTORIQUE

### « Pas d'avenir sans passé »

L'Ecoparc de la Filature Rahin et Chérimont est un lieu chargé d'histoire.

Sa réhabilitation devait donc prendre en compte cet héritage. Les éléments clés de l'architecture d'autrefois ont ainsi été gardés et parfaitement intégré à l'ensemble : toits en forme sheds, maison de maître, ancien canal... Véritable reflet de l'activité industrielle passée, l'Ecoparc se tourne désormais vers l'avenir.

Petit retour sur l'histoire de cet ancien site de filature et de tissage de coton...



#### ■ 1842 :

Pierre Charles Guillaume Fergusson-Tepper met en place un tissage mécanique de coton à l'emplacement d'une ancienne fabrique de quincaillerie. Il donne alors naissance à la filature Fergusson-Tepper.

#### ■ 1867 :

Une filature de coton est ajoutée au tissage qu'elle remplacera progressivement. Elle fonctionnera pendant près d'un siècle et demi. Au plus fort de l'activité, 294 personnes sont employées.

#### ■ 1893 :

La société Boucher-Mura et Cie succède à Fergusson-Tepper.

#### ■ 1964 :

Le groupe Risler devient propriétaire de l'usine, alors connue sous le nom de Filature de Ronchamp.

#### ■ 1987 :

Une page se tourne, la filature ferme définitivement ses portes pour laisser la place à la sous-traitance automobile.

#### ■ 1992 :

Le groupe Schlienger implante son activité liée à l'industrie automobile dans les locaux..

#### ■ 2005 :

L'équipementier espagnol Gestamp, spécialisé dans la fabrication de pièces de structure en grandes séries, s'installe sur le site.

#### ■ 2010 :

Gestamp quitte les lieux, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont devient propriétaire du site.

#### ■ 2011 :

Des entreprises s'installent sur le site et la filature ouvre ses portes au public. Pendant deux jours, « Défense de Nettoyer en Marche », un festival d'art contemporain expose des œuvres créées tout spécialement pour le lieu. La même année, la Communauté de Communes déménage et installe son siège dans la maison de maître.

#### ■ 2013 :

Le projet de l'Ecoparc de La Filature voit le jour avec l'ouverture d'un dialogue compétitif par la Communauté de Communes avec le soutien du Parc naturel régional du Ballon des Vosges. C'est l'Atelier Cité ARCHITECTURE qui est choisi comme maître d'œuvre du projet.

#### ■ 2014 :

Les premiers travaux sont réalisés à l'été 2014 par un chantier de Jeunes volontaires internationaux pour la réhabilitation de l'ancien canal d'alimentation de la turbine qui deviendra, une liaison douce.

#### ■ Janvier 2015 :

La démolition des bâtiments débute. Un mois plus tard, le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont pose la première pierre du chantier. Depuis les travaux se sont poursuivis, le site n'a pas cessé d'évoluer pour donner naissance à l'Ecoparc de la Filature Rahin et Chérimont qui sera inauguré le samedi 1er juillet 2017.



## Chiffres clés

# 4.600 m<sup>2</sup>

Avant les travaux, le bâti représentait 9200m<sup>2</sup>. Cette surface a été complètement repensée pour s'adapter aux besoins des habitants et de leur territoire. Ce projet de grande envergure a peu à peu pris vie et aujourd'hui, l'Ecoparc couvre 4600m<sup>2</sup> de bâtiments réhabilités.

C'est le nombre d'objectifs que la Communauté de Communes s'est donnée à travers la réhabilitation de l'Ecoparc : exemplarité environnementale, développement constant et durable du territoire, valorisation du patrimoine architectural et insertion du projet à différents échelles (territoire, architecture et urbanisme)

# 4

# 5.600.000 €

C'est le montant de l'investissement réalisé par la collectivité pour réaliser les travaux sur le site.

# 60%

C'est la part des subventions obtenues sur le montant total des travaux. Un projet soutenu par l'Europe, l'Etat et par plusieurs entités nationales, régionales, départementales et locales.

# 2.0

Comme Filature 2.0, un tiers-lieu numérique qui prendra ses quartiers dans la Cour des Artisans. Ouvert à tous, ce lieu est à mi-chemin entre la pépinière d'entreprises et l'espace de création. Une sorte de conciergerie numérique dont le modèle repose sur l'échange, l'économie collaborative et plus généralement, la transition digitale.

# L'Écoparc aujourd'hui



L'Écoparc est un projet de grande envergure : la surface initiale des bâtiments couvrait environ 9200m<sup>2</sup> qu'il a fallu s'approprier et intégrer au paysage environnant. C'est la mission qu'a relevé l'équipe de maîtrise d'œuvre Atelier cité ARCHITECTURE.

Le concept de cette réhabilitation était simple : transformer une friche industrielle en quartier polyvalent avec pour buts de répondre aux besoins de la population, renforcer l'attractivité du territoire et dynamiser l'activité économique. Pour conserver et valoriser le patrimoine architectural du site, l'équipe d'architectes a choisi de favoriser la réhabilitation de l'existant à travers, notamment, la conservation de symboles marquants de l'architecture industrielle de cette époque.

Le site tel qu'on peut le découvrir aujourd'hui est le fruit du travail d'une quinzaine d'entreprises et de l'équipe d'Atelier Cité Architecture, assisté de huit bureaux d'études. La première phase de travaux marque l'achèvement de la majeure partie des travaux et de l'ouverture des lieux au public.

L'Écoparc se divise en six espaces distincts : les studios de répétition Gilles Dirand, une salle omnisports, une galerie d'exposition, la cour des artisans, une halle publique et une chaufferie bois qui alimente tout le site.

## 1 Studios de répétition Gilles Dirand

Premier espace achevé, les studios de répétition pour musiques actuelles "Gilles DIRAND" ont été inaugurés en octobre 2015. Ils ont été baptisés ainsi en hommage au Président fondateur de la Fédération HIÉRO Haute-Saône, décédé la même année. L'espace est composé de 2 studios de répétition insonorisés et pré-équipés et d'un espace convivial. L'accès aux studios se fait par réservation en ligne sur le site [www.cajoue.fr](http://www.cajoue.fr) ou directement sur la page Facebook (@studiosgillesdirand).



## 2 Salle omnisports

Face à la demande des écoles et collèges environnants pour un lieu adapté à la pratique de différents sports, un espace répondant à ces besoins a été inclus dans le projet de réhabilitation. Cette salle de sport multi-activités sera homologuée et pourra accueillir, grâce à la capacité de ses gradins de 300 personnes, des manifestations de niveau local, départemental et même régional. Elle accueillera donc aussi bien des écoles que des manifestations sportives de grande ampleur.

## 3 Galerie d'exposition

D'une surface de 500m<sup>2</sup>, ce lieu entrera en résonance avec le site mondialement connu de la Chapelle de Ronchamp, située sur la Colline Notre-Dame du Haut. Cet espace, où des artistes exposeront leurs œuvres, proposera une expérience nouvelle aux visiteurs qui pourront déambuler dans un lieu clair et spacieux, où les artistes pourront faire découvrir leur univers. La galerie sera un lieu de création, de révélation de talents d'artistes et d'échanges avec son public.

Deuxième espace achevé du projet, la galerie a déjà accueilli des événements variés : une soirée dédiée à la Filature 2.0, l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme intercommunal, un concert des Musicales de Clairegoutte et de Rahin et Chérimont... Face à la galerie, le belvédère offre une vue imprenable sur la Chapelle, œuvre de l'architecte Le Corbusier inscrite à l'UNESCO depuis presque un an.

## 4 Halle publique

La Halle publique est quant à elle destinée à devenir un lieu convivial, favorisant les rencontres et les échanges. Elle sera un lieu d'événements, où les manifestations se succéderont pour animer l'Écoparc de la Filature..

## 5 Cour des artisans

L'Écoparc tend à se définir comme le nouveau centre économique du territoire, assurant un lien avec le Territoire de Belfort, un lieu de passage où des artisans pourront exercer leur activité. C'est dans ce contexte que l'ancien bâti industriel a été réhabilité en vue d'installer de nouvelles activités économiques et artisanales. Cette Cour des artisans sera composée de plusieurs cellules : une dizaine de modules bruts à aménager proposés à la location. Leur surface varie entre 90 à 300 m<sup>2</sup>.

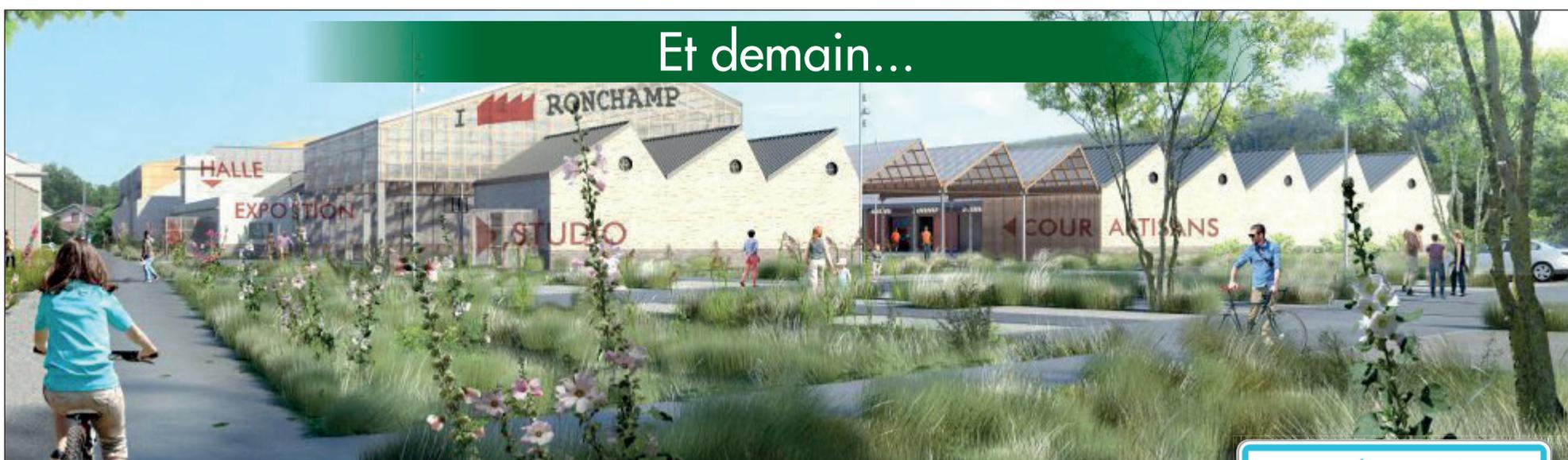
Toujours du côté de la Cour des artisans, on y trouve aussi une chaufferie bois. En fonctionnement depuis le mois de décembre 2016, elle chauffe tous les espaces clos du site. Elle est approvisionnée avec des plaquettes forestières triturées sur la plateforme bois intercommunale de Champagny.

## 6 Filature 2.0

En constante évolution, l'Écoparc a déjà vu un nouveau projet naître, qui prendra place dans une des cellules de la Cour des Artisans : la Filature 2.0. Véritable lieu incubateur d'idées, générateur de start-ups, d'échanges et de rencontres...

Ce tiers-lieu axé sur le numérique répond à une demande croissante de la population. On y trouvera notamment un espace de coworking, un fablab, des activités juniors, des formations, des ateliers, le tout dans une ambiance conviviale invitant tous ceux qui le souhaitent à se lancer dans l'économie du numérique. Le site se dote des outils contemporains dont la fibre optique garantissant du très haut débit (100Mbs).

# Et demain...



## UN PROJET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'histoire de l'Ecoparc ne s'arrête pas là. L'Ecoparc est un lieu de vie, qui ne cessera d'être dynamique avec une deuxième phase de travaux et de nouveaux projets à venir, pour toujours plus d'attractivité, et avec l'engagement de la Communauté de Communes dans une démarche environnementale.

En effet en 2015, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont s'est vue récompensée pour cet engagement : elle a été lauréate TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) au niveau national. Une enveloppe financière a été attribuée à la collectivité et des conventions ont été signées, notamment pour un projet de cuisine centrale et collective en circuit court et local. Elle sera installée dans la Cour des artisans.

Ce projet bénéficiera de l'appui de la démarche EcOOparc (portée par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges) qui vise à structurer une filière alimentaire locale allant de la production à la distribution en incluant la transformation, la mise en valeur, la promotion, et l'accessibilité des savoir-faire et des produits locaux.

### A Création d'une liaison douce

La deuxième phase prévoit également la réalisation d'une liaison douce pour privilégier les modes de transport doux. Une décision logique qui découle de l'augmentation des activités de cyclisme et cyclotourisme observée depuis les deux arrivées du Tour de France à La Planche des Belles Filles (arrivées en 2012 puis 2014 au sommet de cette station, à une vingtaine de kilomètres de Ronchamp).

Ce tracé d'un total de 5km partira de la gare de Ronchamp pour passer ensuite au pied de la route menant à la Chapelle Notre-Dame du Haut désormais classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les cyclistes pourront poursuivre leur route jusqu'au Musée de la Mine Marcel Maulini avant d'arriver sur le site de la Filature pour suivre l'ancien canal, qui a déjà été en partie remis en état au cours de l'été 2014. Le tracé permettra ensuite de continuer jusqu'au centre de Champagney, en passant par la base de loisirs des Ballastières. Il sera ensuite possible de s'orienter vers Errevet et rejoindre le GR533 et les étangs du Malsaucy.

A plus long terme, la liaison douce ouvrira l'espace de La Filature sur un écoquartier composé d'habitats individuels privés et de logements seniors.

### B L'Ecoparc de la Filature : lauréat d'un prix Robert Auzelle

Cet engagement envers l'environnement a été à nouveau récompensé en novembre 2016, lorsque le Président de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont a reçu, à Paris La Défense, le Prix Environnemental du Séminaire Robert Auzelle pour la réhabilitation du site de l'Ecoparc. Depuis 1997, ce Séminaire met en avant la qualité architecturale, sociale et environnementale de l'aménagement dans les petites communes. Ce prix est donc une belle récompense pour l'Ecoparc.



**mais cette réussite n'aurait pas été possible sans le travail des entreprises**



Pour tout savoir sur la Filature, son évolution et les actualités rendez-vous sur le site internet [www.ecoparc-filature.fr](http://www.ecoparc-filature.fr).

## Contact

Communauté de Communes Rahin et Chérimont, 20 rue Paul Strauss, 70250 RONCHAMP, 03 84 27 93 15, [www.cccr70.fr](http://www.cccr70.fr)